



PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

LES MÉMOS DE L'UNAFO

APL : L'IMPACT DES MESURES POUR LES RÉSIDENTS EN LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

UNE PRÉCARITÉ ACCRUE

Le logement accompagné est une solution de logement très social. Il s'adresse aux personnes qui éprouvent des difficultés à accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir. Si la notion de logement accompagné recouvre une diversité d'établissements, tous conçus pour répondre à des besoins particuliers, celui-ci s'adresse par principe aux personnes qui rencontrent des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources.

Le gel généralisé des prestations sociales et des aides au logement envisagé pour l'année 2026, ainsi que l'exclusion des étudiants extracommunautaires non boursiers de l'APL auront pour conséquence de fragiliser des publics.

LE GEL DES PRESTATIONS SOCIALES ET DE L'APL

90%¹ des personnes qui emménagent en pensions de famille et résidences accueil ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, 60% en résidences sociales généralistes et 41% en résidences jeunes (foyers de jeunes travailleurs et logements jeunes).

23 % des personnes logées ont pour seules ressources des minima sociaux avec des différences marquées selon les résidences : 27 % en résidences sociales, 7 % en résidences jeunes mais 75 % des personnes entrants en pension de famille et résidences accueil.

- » **Le gel généralisé des prestations sociales et des aides au logement envisagé pour l'année 2026, viendra donc fragiliser des publics subissant déjà les fortes inflations de ces dernières années.**
- » **Plus particulièrement dans les pensions de famille et les résidences accueil, ce gel viendra se cumuler, pour la majorité des résidents, avec le doublement des franchises médicales, le durcissement des ALD.**

¹ Étude sur les profils et parcours de l'Unafo menée chaque année sur la base de l'étude des profils de 30 000 personnes.

L'EXCLUSION DE L'APL DES ÉTUDIANTS EXTRA- COMMUNAUTAIRES NON BOURSIERS

Chaque année, dans le réseau Unafo, **un quart des entrants en résidences pour jeunes** (FJT, résidences sociales jeunes actifs) **sont des étudiants extra-communautaires. Ils sont 11% en moyenne sur l'ensemble du logement accompagné.**

Pour l'ensemble des étudiants, travailler pour assumer ses charges courantes n'est souvent pas une option. Toutefois, on sait que 55 % des étudiants ayant des revenus d'activité ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Près de 90 % d'entre eux ne bénéficient pas de bourses d'études et ne percevraient donc plus les APL avec la réforme envisagée.

La perte sèche de cette aide au logement serait selon les territoires **de 150 € à 200 €** d'aide mensuelle, les obligeant à trouver d'autres sources de revenus, pour ceux qui n'auront tout simplement pas été découragés de venir étudier en France.

Près d'un tiers des étudiants (28 %) arrivant dans un logement accompagné motivent leur demande de logement en résidences sociales pour jeunes par la crainte de se retrouver dans une situation très précaire. Leur retirer les APL pourrait conduire à les retrouver à la rue ou en hébergement d'urgence.

Pourtant, on constate que leurs passages en logement accompagné favorisent des solutions de logement durable à la sortie, traduisant l'effet levier de notre secteur.

Le logement accompagné apporte une solution de logement autonome, abordable et adapté aux plus précaires. Sans cette option, où les étudiants extracomunautaires trouveront-ils les conditions pour se loger dignement et poursuivre sereinement leurs études ?

**POUR EN SAVOIR PLUS ET RETROUVER NOS
PROPOSITIONS D'AMENDEMENT :**

» unafo.org/PLF2026



L'Union professionnelle du
logement accompagné (Unafo)
rassemble **198 acteurs** qui gèrent
près de **155 000 logements**

» unafo.org

NOUS CONTACTER

Arnaud DE BROCA, délégué général
arnaud.debroca@unafo.org
06 20 51 04 83